

L'autopartage pour les pros

## Tarifs & services

### DEUX FORMULES D'ABONNEMENT

&gt; DÉPÔT DE GARANTIE + DROIT D'ENTRÉE + ABONNEMENT

#### Formule « Abonné »

- > dépôt de garantie : 150 €
- > restitué en fin de contrat, 3 mois minimum.

#### Formule « Sociétaire »

- > part sociale : 500 €
- > restitué en fin de contrat, 1 an minimum.

|                          | Droit d'entrée | Abonnement/mois |
|--------------------------|----------------|-----------------|
| Formule « Abonné » *     | 50 €           | 20 €            |
| Formule « Sociétaire » * | 40 €           | 18 €            |
| Carte supplémentaire **  | 10 €           | 3 €             |

\* 1 à 3 cartes incluses \*\* 5ème, 9ème et 10ème cartes offertes

#### TOUT EST INCLUS...

- > assurance tous risques (franchise de 500 €)
- > carburant
- > entretien
- > parking à la station
- > lavage bi-mensuel
- > assistance 24h/24.

#### LA NUIT, C'EST GRATUIT !

Les heures de nuit, de 23h à 7h, sont gratuites.

### LES TARIFS D'UTILISATION

&gt; RÉSERVATION + HEURES + KILOMÈTRES

#### TARIF DE RÉSERVATION

&gt; 1,5 € par Internet &gt; 3 € par téléphone

#### TARIF À L'HEURE \* > entre parenthèses

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| S > Twingo, C1, Smart | <b>1,60 €(20€)</b>   |
| M > Clio, Berlingo    | <b>1,80 €(22,5€)</b> |
| L > Kangoo            | <b>2 €(25€)</b>      |
| XL > Gd Scenic        | <b>2,20 €(27,5€)</b> |
| XXL > 9 places        | <b>2,70 €(32,5€)</b> |

#### TARIF AU KILOMÈTRE > entre parenthèses : au-delà de 50 Km parcourus

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| S > Twingo, C1, Smart | <b>0,31 €(0,24€)</b> |
| M > Clio, Berlingo    | <b>0,33 €(0,25€)</b> |
| L > Kangoo            | <b>0,37 €(0,27€)</b> |
| XL > Gd Scenic        | <b>0,42 €(0,33€)</b> |
| XXL > 9 Places        | <b>0,46 €(0,37€)</b> |

#### REMISES SUR VOLUMES

Un système de remise en fonction du volume global d'utilisation est appliqué aux contrats pour les pros (sur facture N+1) :

- à partir de 500 € d'utilisation > 5 % de remise
- à partir de 800 € d'utilisation > 10 % de remise

### LA FACTURATION

#### Avant le début de la réservation

- > Prolongement, raccourcissement et déplacement de la réservation sont possibles et gratuits.
- > L'annulation faite au moins 4 h avant le début de la réservation est gratuite (sont prises en compte les heures payantes de 7 h à 23H)
- > L'annulation faite moins de 4 h avant le début de la réservation est facturée 4,5 €.

#### Après le début de la réservation

- > Toutes les heures réservées seront facturées. Les heures non consommées bénéficient d'une réduction de 20%.
- > Seul le rallongement de la réservation est possible (avant l'heure de fin de réservation) sous réserve de la disponibilité du véhicule.

#### UNE FACTURE MENSUELLE DÉTAILLÉE

Les factures sont éditées en début de mois. Elles comprennent l'abonnement du mois en cours et le détail des utilisations du mois précédent pour chaque carte : heure de départ et de retour et kilomètres parcourus.

## LES TAXES SUPPLÉMENTAIRES

| Les tarifs suivants peuvent être appliqués si :   | 1ère fois                | Fois suivantes |
|---|--------------------------|----------------|
| Option : envoi facture par courrier (plutôt que par e-mail)   | 1 €                      | 1 €            |
| Restitution en retard d'un véhicule (+ tarif horaire + dommages causés aux utilisateurs suivants)   | 10 €                     | 20 €           |
| Oubli de l'état des lieux de départ ou non signalement de l'absence du carnet d'état des lieux, Réexpédition, relance ou paiement d'une amende, Oubli de remise des clés, de la carte parking | 5 €                      | 10 €           |
| Non-respect du minimum d'essence (1/4 du réservoir)<br>Véhicule rendu sale : nettoyage intérieur ou extérieur, Non-respect de l'interdiction de fumer   | 10 €                     | 20 €           |
| Perte de la carte Auto'trement  | 15 €                     | 30 €           |
| Perte de la carte parking   | 20 €                     | 30 €           |
| Frais de rejet de prélèvement, chèque impayé  | 15 €                     | 25 €           |
| Perte de clés, de papiers   | Facturation remplacement |                |
| Frais de dossiers liés à un sinistre  | 15 €                     |                |
| Frais d'immobilisation du véhicule liés à un sinistre   | 10 €/ jour               |                |

## L'ASSURANCE TOUS RISQUES

Limites de garantie :

- 150'000 € pour le conducteur adhérent à Auto'trement.
- 7'622'500 € pour les dommages corporels des tiers.

| Cas de figure  | Franchise |
|--|-----------|
| Dommages tous accidents*, vol du véhicule, vandalisme, action des forces de la nature, attentats, tempêtes, catastrophes naturelles. | 500 €     |
| Responsabilité civile.   | 150 €     |
| Rachat de franchise  | 100 €     |

\* accident responsable ou sans tiers responsable ou solvable.

### Supplément de franchise en cas d'accident responsable :

- > 1er sinistre : la franchise augmente de 200€ durant 1 an.
- > 2ème sinistre : supplément de 6 €/mois durant 1 an.
- > 3ème sinistre : le dossier de la personne est soumis au CA qui décide de son exclusion éventuelle. Le CA se réserve le droit d'exclure une personne avant le 3ème sinistre.

### Il est interdit de confier le véhicule d'Auto'trement à un tiers non déclaré si l'abonné n'est pas dans le véhicule.

Si l'abonné est dans le véhicule, les suppléments de franchise suivants sont appliqués :

- > 800 € si le conducteur a plus de 3 ans de permis
- > 1500 € si le conducteur a moins de 3 ans de permis.

Ces montants sont cumulables avec les autres montants de franchises et non rachetables.

## L'ASSISTANCE EN CAS DE PANNE ET D'ACCIDENT

En cas d'impossibilité de fournir le véhicule réservé, Auto'trement met à disposition un véhicule à la station la plus proche et prend en charge le mode de transport aller le plus approprié (TC, taxi,...).

L'assistance en cas de panne, d'accident, d'incendie, de vol ou de tentative de vol garanti comprend :

- > L'organisation du remorquage ou du

dépannage du véhicule jusqu'à l'atelier du représentant agréé le plus proche.

> La prise en charge des frais d'attente du véhicule, la poursuite du voyage ou le retour au domicile dans les limites suivantes :

- Hébergement à concurrence d'1 nuit et un maximum de 70 € TTC par nuit et par chambre.

- Train, taxi, sont mis à disposition pour la poursuite du voyage et la récupération du véhicule réparé jusqu'à un maximum de 150€ TTC.

Dans tous les cas, il vous est demandé de prendre contact avec Auto'trement avant d'engager toute dépense.